



Communiqué de presse AG/PAL/804

Comité pour l'exercice des droits
inaliénables du peuple palestinien
256e séance - matin

**LA «COHABITENSION» DOIT CEDER LA PLACE A LA
COHABITATION PACIFIQUE, DECLARE LE PRESIDENT DU
COMITE POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIENABLES DU
PEUPLE PALESTINIEN**

La situation au Moyen-Orient nécessite plus que jamais la prudence et il est essentiel de préserver les acquis du processus d'Oslo et de ses suites. Dans ce contexte particulièrement délicat, il faut redoubler l'assistance au peuple palestinien, notamment en fournissant à l'UNRWA les moyens nécessaires. Pour accompagner le processus de paix, faciliter le rapprochement des positions des protagonistes au conflit et contribuer à créer un climat de confiance entre les parties, dans l'intérêt bien compris de la paix au Moyen-Orient, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien peut jouer un rôle. C'est ce qu'ont affirmé ce matin tant le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, que le Président du Comité, M. Ibra Deguène Ka, à l'occasion de la première réunion de l'année du Comité.

M. Ka (Sénégal) a été réélu à l'unanimité Président du Comité, et MM. Ravan Farhâdi (Afghanistan) et Bruno Rodriguez Parilla (Cuba) ont été réélus aux postes de Vice-Présidents. M. Walter Balzan (Malte) a été reconduit au poste de rapporteur. Le représentant de l'Ukraine a apporté son soutien à cette réélection en insistant sur l'excellent bilan du Comité et sur sa charge de travail pour l'année à venir.

Le Secrétaire général de Nations Unies, M. Kofi Annan, a rappelé que, lors du débat consacré par l'Assemblée à la question de la Palestine à sa 55e session, les Etats Membres ont montré qu'ils accordaient au mandat du Comité une grande importance, et ce, alors que la situation du peuple palestinien est aujourd'hui particulièrement délicate, du fait de la détérioration de la situation sur le terrain depuis septembre 2000, qui a abouti à l'érosion de la confiance difficilement construite entre Israéliens et Palestiniens après des décennies de méfiance et de soupçons. Le Secrétaire général a estimé que le nouveau Gouvernement israélien devra apporter sa propre contribution pour réaliser des progrès face à la triple crise actuelle, sécuritaire, économique et sociale et de confiance. Appelant à la préservation des acquis du processus d'Oslo et de ses suites, il a demandé un maximum de prudence et de modération de la part des

parties, qui, plus que jamais, doivent faire preuve de sagesse politique et de discernement. Rappelant que la crise récente a eu sur l'économie palestinienne des effets catastrophiques, M. Annan a lancé un appel aux pays donateurs de l'UNWRA afin qu'ils aident sans plus attendre l'agence à poursuivre sa tâche d'assistance humanitaire aux Palestiniens.

Nous sommes tous partagés entre le doute et l'espoir, a déclaré M. Ka, qui a affirmé que la "cohabitation" doit céder la place à la cohabitation pacifique, dans le respect de la souveraineté de chaque Etat et la garantie de la sécurité. Tout doit être entrepris pour que les acquis obtenus ces dernières années, bien que fragiles, ne soient jamais remis en cause. Le Comité, a ajouté M. Ka, ne ménagera aucun effort pour accompagner le processus de paix, faciliter le rapprochement des positions des protagonistes au conflit et contribuer à créer un climat de confiance entre les parties, dans l'intérêt bien compris de la paix au Moyen-Orient.

M. Nasser Al-Kidwa, Observateur Permanent de la Palestine, a demandé à nouveau l'envoi d'une mission des Nations Unies composée d'observateurs militaires et de police, et a rappelé que l'Assemblée générale, avait souhaité une réunion de la Conférence des Etats Parties à la quatrième Convention de Genève pour la faire appliquer dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem. Pour lui, cette initiative très importante permettrait d'améliorer la situation sur le terrain et la communauté internationale doit faire comprendre clairement à la puissance occupante que le noyau du problème est l'occupation, et que quoi qu'il arrive, il faut y mettre fin dans un futur proche. Il faut absolument respecter le processus de paix et les accords signés, ce qui implique nécessairement la négociation du règlement final, question de Jérusalem et des réfugiés comprise, a souligné l'Observateur.

M. Ka a ensuite présenté le programme de travail du Comité (1) (A/AC.183/2001/CRP.1), qui a été adopté sans vote. Celui-ci rappelle le mandat du Comité, présente les questions prioritaires inscrites à son programme de travail pour 2001 et présente les activités du Comité et de la Division des droits des Palestiniens.

Le Président du Comité a également présenté un compte rendu du Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien, organisé les 20 et 21 février à Vienne sous les auspices du Comité. Le représentant de la Palestine s'est exprimé sur ce point.

Lors de la réunion, les représentants de Chypre, des Emirats arabes unis (au nom du Groupe arabe) et de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) ont pris la parole.

La prochaine réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien sera annoncée dans le Journal.

Déclarations d'ouverture

M. KOFI ANNAN, Secrétaire général des Nations Unies, a rappelé que, lors du débat consacré par l'Assemblée générale à la question de la Palestine lors de sa 55ème session, les Etats Membres ont montré qu'ils accordaient au mandat du Comité une grande importance, et ce, alors que la situation du peuple palestinien est aujourd'hui particulièrement délicate. En effet, suite aux événements de septembre 2000 à Jérusalem-Est, la situation sur le terrain s'est fortement détériorée. On a compté des centaines de morts et des milliers de blessés, palestiniens pour la plupart, et les progrès accomplis par les Israéliens et les Palestiniens pour surmonter des décennies de méfiance et de soupçons et pour avancer vers une paix globale, juste et durable, se sont érodés.

Ces derniers mois, la communauté internationale a déployé des efforts soutenus pour persuader les deux parties de mettre fin à la violence, protéger les civils et reprendre leurs négociations, a rappelé le Secrétaire général, qui a cité les résultats des rencontres de Charm el-Cheikh et de Taba, où les divergences ont paru s'atténuer sur des questions aussi essentielles que les réfugiés, Jérusalem, les frontières et la sécurité. M. Annan s'est dit convaincu que ce travail sera fort utile pour la poursuite des efforts en vue de parvenir à un règlement.

Le nouveau Gouvernement israélien devra faire sa part pour restaurer et favoriser un climat dans lequel de réels progrès puissent être réalisés, a poursuivi le Secrétaire général, qui a rappelé que les parties sont confrontées simultanément à plusieurs crises: crise de la sécurité, avec son cortège de violences, de destructions et de morts; crise économique et sociale, avec un accroissement du chômage et de la pauvreté, le bouclage des territoires, des restrictions et des mesures privant l'Autorité palestinienne des ressources financières nécessaires; et crise de confiance, avec la montée de la peur, du désespoir et de la colère dans les rues et l'effondrement de la confiance dans le processus de paix. Ces crises sont liées et doivent être résolues simultanément, avec un maximum de prudence et de modération de la part des parties, qui doivent éviter toute nouvelle escalade de la violence. Plus que jamais, c'est le moment de faire preuve de sagesse politique et de discernement.

Depuis 1991, Israéliens et Palestiniens ont entrepris une tâche véritablement historique, a rappelé M. Annan, pour qui il ne faut pas laisser s'éroder les acquis qu'ont constitué les Accords d'Oslo de 1993 et les arrangements et accords qui ont suivi.

En même temps, pour porter ses fruits, le processus de paix doit s'accompagner d'efforts internationaux énergiques et bien coordonnés en vue de redresser la situation socioéconomique désastreuse à laquelle sont confrontés des millions de Palestiniens et leurs familles. La crise récente a en effet eu des conséquences catastrophiques pour l'économie palestinienne, annulant les résultats de plusieurs années de redressement et de progrès. Des mois de violences ont compliqué la fourniture de services de base, de matériaux, de produits alimentaires et de médicaments. Rappelant que le système des Nations Unies continue de fournir une assistance humanitaire d'urgence et d'aider les Palestiniens à créer des infrastructures essentielles, à renforcer leurs institutions et à améliorer leurs conditions de vie quotidiennes, M. Annan a invité les

contributeurs de l'UNRWA à aider sans plus attendre l'Agence à poursuivre sa tâche.

Le Secrétaire général a également rappelé qu'il avait demandé à son Représentant personnel auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, M. Terje Roed-Larsen, qui est aussi le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, d'entreprendre sans délai de larges consultations en vue de prévenir une nouvelle détérioration de la situation économique et sociale dans les territoires occupés.

M. IBRA DEGUENE KA (Sénégal), Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a exprimé sa gratitude aux délégations pour lui avoir renouvelé leur confiance en le réélisant à la présidence du Comité. Il a fait observer que jamais le Comité n'a suscité autant d'intérêt de la part de tous les acteurs et observateurs du processus de paix tant au Moyen-Orient que dans le reste de la communauté internationale. Expliquant que le Comité regroupe aujourd'hui 25 Etats Membres et 24 Observateurs, M. Ka a rappelé qu'il entretient également d'excellentes relations avec l'Organisation de l'unité africaine, l'Organisation de la Conférence islamique, la Ligue des Etats arabes et le Mouvement des pays non alignés, de même que des relations de confiance mutuelle et d'échanges d'informations avec la Troïka de l'Union européenne. M. Ka a réitéré que le Comité est déterminé à n'épargner aucun effort pour accompagner le processus de paix au Moyen-Orient, faciliter le rapprochement des positions des protagonistes au conflit et contribuer à créer un climat de confiance entre les parties, dans l'intérêt bien compris de la paix au Moyen-Orient.

A la suite des récents développements qui sont intervenus dans la région depuis quelques semaines, nous sommes tous partagés entre le doute et l'espoir, a poursuivi M. Ka, en ajoutant que selon le Comité, tout doit être entrepris pour que les acquis de ces dernières années, bien que fragiles, ne doivent jamais être remis en cause. Cette approche sage est le gage pour que les négociations reprennent très rapidement, pour que la violence cesse et pour que la confiance renaisse. La "cohabitation" doit céder la place à la cohabitation pacifique, dans le respect de la souveraineté de chaque Etat et la garantie de la sécurité. L'Etat d'Israël et le futur Etat de Palestine ont chacun droit à l'existence, à la paix et au développement pacifique. C'est sur ce principe fondamental que le processus de paix doit être conduit et conclu par des moyens pacifiques. Pour parvenir à sceller un accord définitif de paix, a estimé M. Ka, la série d'accords existants, souverainement acceptés, doit être appliquée loyalement et les questions en suspens doivent être abordées et discutées de bonne foi avec une volonté d'aboutir dans les meilleurs délais et dans les conditions de sérénité. Dans cette phase critique du processus de paix, M. Ka a estimé que le rôle et les initiatives du Secrétaire général sont aujourd'hui plus que jamais importants. Il a conclu en soulignant que le Comité reste ouvert et disposé à contribuer, conformément à son mandat, à étudier et à recommander à l'Assemblée générale tout programme d'actions constructif et pertinent qui aiderait à promouvoir les droits historiques et sacrés du peuple palestinien. A cet égard, il a déclaré que le Comité n'est dirigé contre aucun Etat Membre des Nations Unies et qu'il est au service d'une cause et d'un mandat légitime que l'Assemblée générale lui a confié.

M. NASSER AL-KIDWA, Observateur permanent de la Palestine, a félicité M. Ka et l'ensemble du Bureau du Comité pour leur réélection. Il a remercié le Secrétaire général pour l'attention constante qu'il a accordé aux besoins du peuple palestinien et pour ses tentatives visant à mettre fin aux événements tragiques de ces derniers mois. Alors que nous pensions qu'à la date d'aujourd'hui nous serions plus proches que jamais de trouver un règlement final au conflit israélo-palestinien, la situation sur le terrain et le processus de paix lui-même se sont détériorés de façon critique. La détérioration de la situation sur le terrain a commencé avec la visite de M. Ariel Sharon à Haram al-Charif à Jérusalem-Est occupée, le 28 septembre 2000. Cette agression contre les Lieux saints, qui s'ajoutait à la frustration, à la colère et à l'absence de matérialisation des promesses du processus de paix a entraîné une réaction de rejet du peuple palestinien. Depuis cette journée, nous avons été témoins d'une campagne militaire sanglante contre le peuple palestinien, recourant à des armes lourdes. Cette campagne a détruit toute l'économie palestinienne. Elle a entraîné la mort de 363 morts Palestiniens et blessé plus de 12 000 autres, dont une majorité gravement et de manière permanente. Evoquant le bouclage du territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, M. Al-Kidwa a condamné cette politique israélienne de fermeture et a invité la communauté internationale à en faire autant. La dégradation de la situation a commencé à la suite de l'échec du Gouvernement israélien de se conformer pleinement à ce qui a été convenu comme base pour la conclusion du règlement final lors des négociations à Camp David. Beaucoup des actions entreprises au cours de la campagne militaire constituent des violations de la quatrième Convention de Genève, du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

M. Sharon, récemment élu, a déclaré publiquement qu'il ne négocierait qu'un accord partiel. Cette déclaration, qui témoigne de la ligne de négociation suivie par le nouveau Gouvernement israélien, nie les accords existants et détruit le processus de paix. La période de transition et les prolongations imposées avant la conclusion du règlement final se sont écoulées et, désormais, cette situation risque de nous ramener à un processus de confrontation comme nous l'avons connu avant le début du processus de paix. Quel est le rôle de la communauté internationale dans ces circonstances, s'est interrogé M. Al-Kidwa. Il a réaffirmé la responsabilité permanente des Nations Unies à l'égard de la Palestine et ce jusqu'à ce qu'on parvienne à un règlement global et final. Les Nations Unies doivent fournir une solution pour mettre fin à la détérioration de la situation sur le terrain et restaurer celle que l'on connaissait avant le 28 septembre. Ceci serait possible par l'envoi d'une mission d'observation des Nations Unies composée d'observateurs militaires et de police. Le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure d'adopter une résolution en ce sens le 18 décembre 2000. L'Assemblée générale a, pour sa part, appelé instamment de ses vœux une réunion de la Conférence des Etats Parties à la quatrième Conférence de Genève pour faire appliquer la Convention dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem. Cette initiative est très importante et répond à un besoin criant qui permettrait d'améliorer la situation sur le terrain.

Deux mesures sont nécessaires, a poursuivi M. Al-Kidwa. La communauté internationale doit faire comprendre clairement à la puissance occupante que le noyau du problème est l'occupation et que quoi qu'il arrive, il faut mettre fin à cette occupation dans un avenir proche. Les tentatives visant à apaiser le Gouvernement israélien ou les tentatives d'être artificiellement neutres alors que les violences et que l'occupation continuent sont non seulement injustes à l'égard du peuple palestinien mais aussi préjudiciables à la situation à l'avenir, y compris à l'égard des Israéliens. L'Observateur permanent de la Palestine a également souligné le besoin accru d'aides pour améliorer le sort quotidien de la population palestinienne. Sur le plan politique, il faut absolument respecter le processus de paix et les accords signés, ce qui implique nécessairement la négociation du règlement final, la question de Jérusalem et celle des réfugiés. Il est nécessaire que les parties continuent sur la voie tracée depuis deux ans pour arriver à un règlement de paix dans la région, y compris avec la Syrie et le Liban. Personne ne devrait échapper à ses responsabilités ni en être déchargé. Essayons de mettre fin à ces souffrances et à la situation sur le terrain. L'Autorité palestinienne est prête à respecter les accords existants et à exercer sa part de responsabilité. Elle attend que des efforts soient déployés par les parties, en particulier les coparrains du processus de paix et notamment des Etats-Unis.

Compte rendu du Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien

M. IBRA DEGUENE KA, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a présenté un compte rendu du Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien, tenu les 20 et 21 février 2001 à Vienne sous les auspices du Comité. Le but du Séminaire était de passer en revue l'état de l'économie palestinienne et d'examiner les efforts en cours menés par les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les organisations de la société civile pour tenter d'atténuer la gravité de l'urgence humanitaire actuelle. Il cherchait aussi à mobiliser un soutien plus grand à la réalisation des droits économiques légitimes du peuple palestinien et à contribuer ainsi à la consolidation de la paix dans la région. Le Séminaire a réuni des représentants de 73 gouvernements, de la Palestine, de quatre organisations intergouvernementales, de neuf organes des Nations Unies et de vingt-cinq ONG. Le Comité avait noté avec la plus grande préoccupation que les participants en provenance des territoires palestiniens, y compris M. Maher Masri, Ministre de l'économie et du commerce international de l'Autorité palestinienne, en ont été empêchés du fait du bouclage général imposé par Israël. Dans sa déclaration de clôture, le Président du Comité avait insisté sur la nécessité largement reconnue d'une intensification de la fourniture de l'assistance humanitaire par la communauté internationale des donateurs. Il avait encouragé ces derniers à fournir les fonds nécessaires pour remédier à la grave crise budgétaire que traverse actuellement l'Autorité palestinienne. Après le séminaire, le Comité a rencontré des représentants des ONG.

M. NASSER AL-KIDWA, Observateur permanent de la Palestine, a remercié l'Autriche d'avoir bien voulu accueillir le Séminaire et a souhaité que le Comité adresse au Secrétaire général et au Président du Conseil de Sécurité ainsi qu'au Président de l'Assemblée générale une lettre de protestation contre le

bouclage des territoires palestiniens et l'interdiction faite aux personnes, qui y vivent, de se rendre à Vienne pour assister au Séminaire.

Evolution du processus de paix au Moyen-Orient et la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem

M. NASSER AL-KIDWA, Observateur permanent de la Palestine, a déclaré qu'à ce jour, la campagne d'oppression des autorités israéliennes a fait 364 martyrs. Il a estimé que les prises de position de M. Ariel Sharon et de ses alliés sont extrêmement dangereuses. Il a regretté que la récente visite du nouveau Secrétaire d'Etat américain, M. Colin Powell, n'ait permis aucun progrès pour l'instant ni clarifié la situation. Il a souhaité toutefois que la politique de la nouvelle administration permette de faire progresser les efforts de paix dont, a-t-il rappelé, les Etats-Unis sont les promoteurs.

M. Al-Kidwa a par ailleurs rappelé qu'un sommet arabe devrait avoir lieu le 26 mars prochain, ce qui permettra une nouvelle fois de réaffirmer le soutien du monde arabe au peuple palestinien et à la création d'un Etat palestinien avec pour capitale Jérusalem. L'Observateur a de nouveau appelé à la création d'une mission d'observation des Nations Unies. Il a également souhaité la tenue d'une conférence des Etats Parties à la quatrième Convention de Genève de 1949 afin de la faire appliquer dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, comme l'avait demandé l'Assemblée générale. Déclarant avoir reçu environ 75 réponses positives en faveur de cette demande et sept réponses négatives, M. Al-Kidwa s'est dit très choqué d'avoir reçu une réponse négative de la part du Canada. Il a en outre souhaité que l'Union européenne, qui a demandé un délai supplémentaire, accepte la tenue de cette conférence.

M. SOTIRIOS ZACKHEOS (Chypre) a félicité M. KA pour sa réélection à la présidence du Comité et le Secrétaire général pour son implication personnelle dans le processus de paix. Il est nécessaire de s'occuper d'urgence de la situation sur le terrain compte tenu de la gravité de la situation économique et budgétaire de l'Autorité palestinienne, a souligné M. Zackheos, indiquant à cet égard, que la contribution de Chypre à l'UNRWA devrait augmenter de 50% cette année. Chypre continue à soutenir tout effort accompli en vue d'instaurer la paix dans la région. Les conséquences tragiques de la poursuite de cette situation sont claires pour tous. Il n'y a aucune certitude que ce conflit ne va pas englober une plus grande partie de la région et c'est pourquoi, cette question doit figurer parmi nos priorités. Il n'y aura ni gagnants ni perdants. Il faut trouver un règlement juste et viable basé sur les résolutions pertinentes de l'ONU. Il ne peut y avoir de paix si les questions principales ne sont pas réglées et si la volonté politique des parties est absente. Toutefois, il est encourageant que le débat sur les questions difficiles ait débuté. Une confrontation des idées est indispensable, a estimé M. Zackheos, recommandant aux forces de la modération de redoubler d'efforts pour isoler les extrémistes: La coexistence est la seule solution acceptable.

M. MOHAMMAD J. SAMHAN (Emirats arabes Unis), s'exprimant au nom du Groupe arabe, a déclaré que la situation en Palestine connaît actuellement une phase extrêmement difficile, notamment en raison de la

poursuite par le Gouvernement israélien de ses crimes. Le Conseil de sécurité devrait s'acquitter de toutes ses responsabilités morales et politiques pour faire respecter ses résolutions, notamment les résolutions 242 et 338. Il faut que tous les Etats, et en particulier Israël, honorent leurs engagements politiques et juridiques. Le Groupe arabe demande au Conseil de sécurité d'envoyer des observateurs internationaux pour protéger le peuple palestinien. Il demande également la convocation de la Conférence des Hautes Parties contractantes aux Conventions de Genève de 1949.

M. MOKHTAR LAMANI, Observateur permanent de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), s'est félicité de la réélection de M. Ka à la présidence du Comité. Faisant observer que tout le processus de paix est en suspens du fait des mesures prises par le Gouvernement israélien, il a réaffirmé que l'OCI attache une grande importance aux travaux du Comité, en dépit du fait que la situation actuelle pousse au pessimisme.

* * * * *